



EPTB Charente
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

Elaboration des DICRIM

PAPI d'intention Charente

16 juin 2021



EPTB Charente
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente



Ordre du jour

- 1 | DICRIM, document d'information**
- 2 | Contexte du PAPI d'intention et crue de 2021**
- 3 | Proposition de groupement de commandes**
- 4 | Modalités administratives**



1 | DICRIM, document d'information



1 | DICRIM – Objectif et réglementation

- **Mise en place de l'information préventive :**

- « *Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent. Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles* » (L.125-2 CE)
- Loi 1987 organisation sécurité civile et décret de 1990 relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeurs (dossier communal synthétique du Préfet et dossier d'information du Maire)
- Loi 2004 de modernisation de la sécurité civile et décret 2004 (DDRM, TIM – Transmission Information au Maire, DICRIM)



1 | DICRIM – Objectif et réglementation

- **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (R125-11 CE)**
 - *Il « reprend les informations transmises par le préfet. Il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune. Ces mesures comprennent, en tant que de besoin, les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de réalisation du risque. »*
 - *« Le maire fait connaître au public l'existence du document d'information communal sur les risques majeurs par un avis affiché à la mairie pendant deux mois au moins. Le document d'information communal sur les risques majeurs et les documents mentionnés à l'article R. 125-10 sont consultables sans frais à la mairie. »*
- **Communes concernées par l'obligation de DICRIM (R125-10 CE)**
 - Existence d'un PPI (plan d'urgence), PPRN ou Plan minier
 - Zone de sismicité 2, 3, 4 ou 5
 - Listées à risque d'éruption volcanique, feu de forêt, cyclone, radon, cavités souterraines
 - Désignées par un arrêté préfectoral en raison d'un risque majeur particulier

Toutes les communes
d'Angoulême à Saintes
concernées par DICRIM
(a minima au titre du PPRI)

1 | DICRIM – Contenu

- **Les risques à aborder :**
 - A minima ceux notifiés par le Préfet (DDRM, TIM, arrêtés préfectoraux)
 - En complétant possiblement par des risques locaux non considérés dans la nomenclature « risques majeurs » : chute de neige abondante, risque épidémique, pollution atmosphérique...
- **Les informations à indiquer :**
 - Reprise des informations transmises par le Préfet (cartographies, consignes, conséquences...)
 - Evènements et accidents significatifs à l'échelle de la commune
 - Actions de prévention (systèmes de surveillance, d'alerte, maîtrise de l'urbanisation...), de protection (digues, ouvrages...) et de sauvegarde (consignes de sécurité...), dont :
 - Mesures prises au titre des pouvoirs de police du maire
 - Localisation des cavités souterraines et des repères de crue
 - Règles préventives d'urbanisme (PLU) et dispositions du PCS que le citoyen doit connaître
- **La mise à jour :** recommandée en fonction de la création et/ou modification des documents auxquels il se réfère

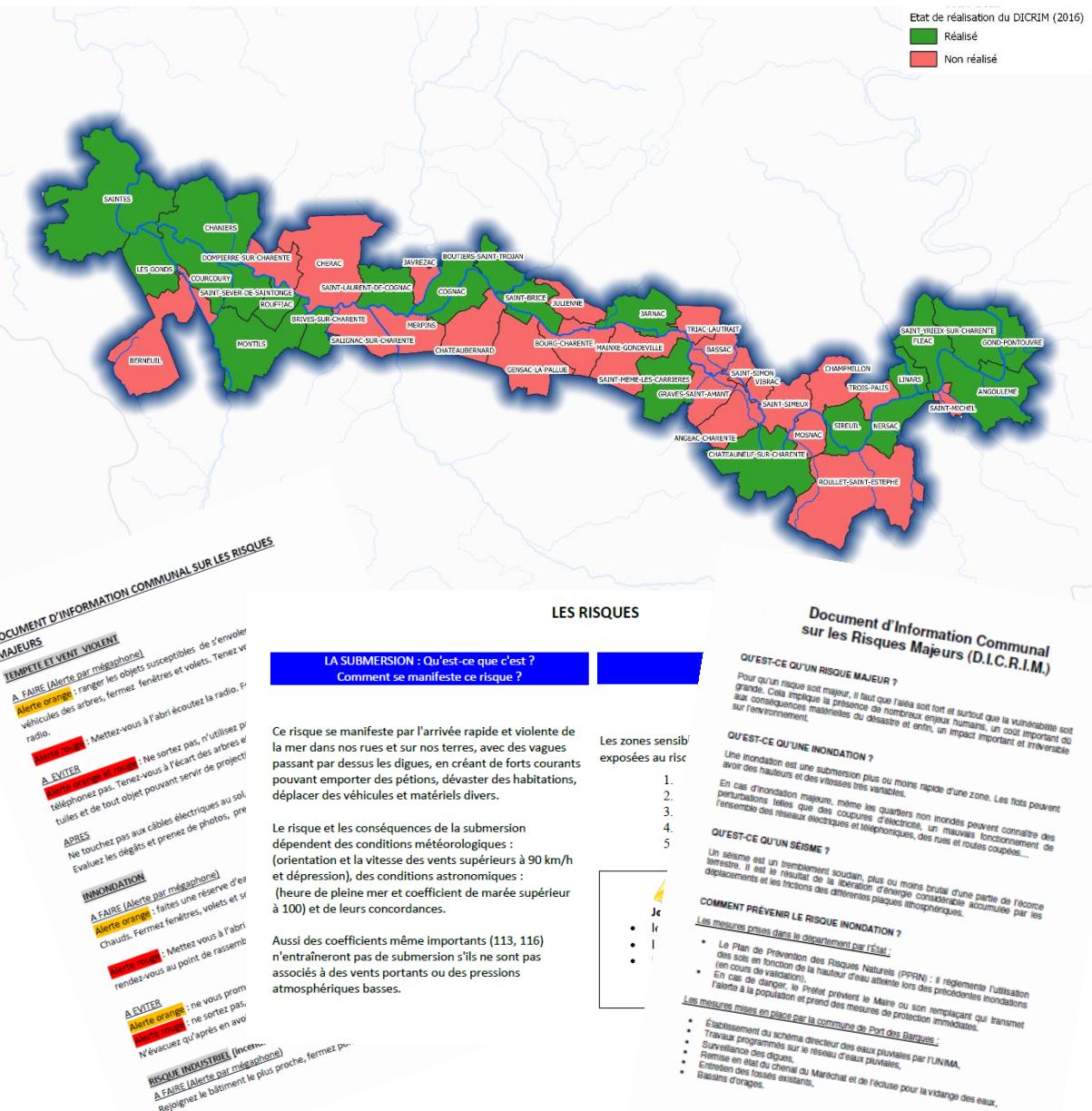


DDRM et PCS doivent être révisés à minima tous les 5 ans
Le DICRIM est une composante du PCS (décret 2005)

1 | DICRIM – Bilan d'Angoulême à Saintes

- **Quelques constats :**

- 1 commune sur 2 ne dispose pas de DICRIM (bilan 2016)
 - DICRIM réalisés en moyenne il y a 10 ans et certains ont 15-20 ans
 - Parfois méconnus des mairies – peu diffusés au public
 - Mise en page souvent inadaptée pour le « grand public »
 - Manque de cartographies
 - Beaucoup d'évolutions : PPRI, Vigicrues, repères de crues, changement d'équipes municipales, fusions de communes...



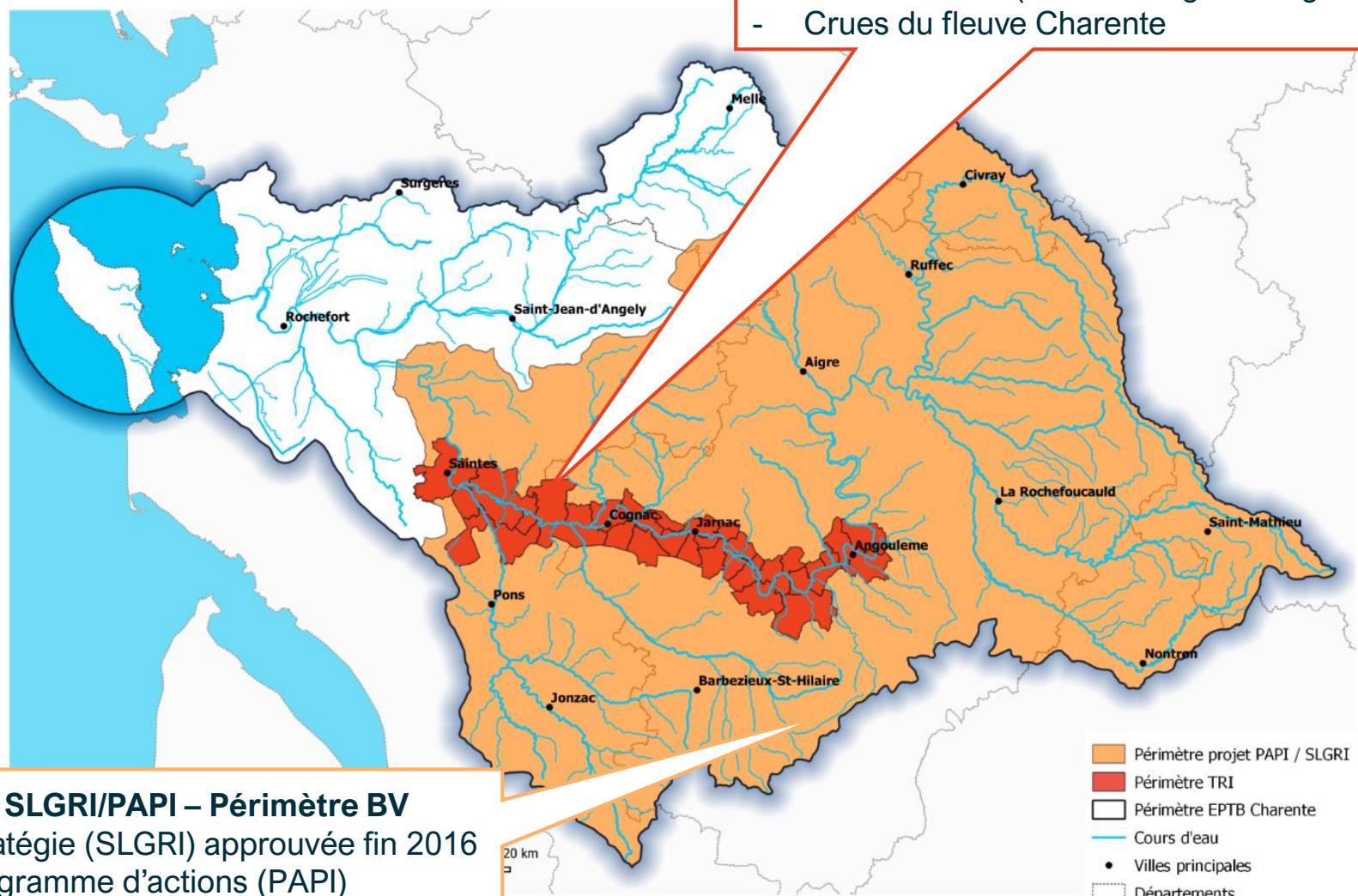
2 | Contexte du PAPI d'intention et crue 2021



2 | Contexte – Directive Inondation



↔
Cycles 6 ans



2 | Contexte – PAPI d'intention Charente

- **Programme préalable de déclinaison de la SLGRI :**

- Porté par l'EPTB Charente
- Préfecture pilote : 16
- Plusieurs maîtres d'ouvrages :
- Mobilisation du Fonds Barnier



- **Programme élaboré en 2018-2019 :**

- Concertation en réunions thématiques en 2018
- Appel à projet diffusé aux communes du TRI, EPCI, syndicats de bassin... en 2018 puis 2019
- Validation en comité de pilotage le 10/02/2020
- Labellisation à Toulouse (Commission Inondation de Bassin Adour-Garonne) le 17/06/2020
- Signature de la convention par les acteurs locaux le 25/11/2020 et par le PCB le 08/02/2021
- Période de mise en œuvre : 2021-2023

2 | Contexte – Orientations du PAPI

Améliorer la sensibilisation au risque d'inondation

- Actions « d'information préventive » : densification repères de crues, DICRIM, ...
- Elaborer stratégie et programme plus global de sensibilisation au risque

Améliorer la gestion des crues et l'avertissement des crues sur les affluents

- Affluents en amont immédiat du TRI : améliorer la gestion, connaître la réaction hydrologique et faciliter l'avertissement des crues

Mettre en place un programme de réduction de vulnérabilité

- Analyser finement les enjeux, définir les priorités et évaluer les coûts financiers
- Mener des campagnes de diagnostics pilotes

Poursuivre le travail prospectif sur le ralentissement dynamique des crues

- Continuité de l'étude en cours (PAPI2), étude aménagement ZEC d'intérêt majeur pour le TRI
- Etudes d'intérêt local sur affluents

2 | Contexte – Fiches-actions du PAPI



1.3 - ELABORATION D'UNE MAQUETTE DE DICRIM

Maître d'ouvrage	Montant TTC	Aide Fonds Barnier	Calendrier
EPTB Charente	7 200 €	50 % TTC	2021
Territoire	Communes du TRI Saintes-Cognac-Angoulême		
Attendus	<ul style="list-style-type: none"> Maquettage type du document et mise en page graphique adaptée Mise à disposition des communes du TRI 		

1.4 – REALISATION, IMPRESSION ET DIFFUSION DU DICRIM

Maître d'ouvrage	Montant TTC	Aide Fonds Barnier	Calendrier
Communes	24 000 €	50 % TTC	2021-2023
Territoire	Communes du TRI Saintes-Cognac-Angoulême		
Attendus	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la couverture en DICRIM Améliorer les documents « vieillissants » 		

2 | Contexte – crue 2021

Des réaffirmations :

- Inondation par la Charente : un risque majeur qui n'appartient pas qu'au passé
- Dommages importants pour des évènements bien inférieurs à la crue centennale
- Informer, sensibiliser pour mieux anticiper reste un axe fondamental

Bilan estimatif

76 communes reconnues CAT NAT

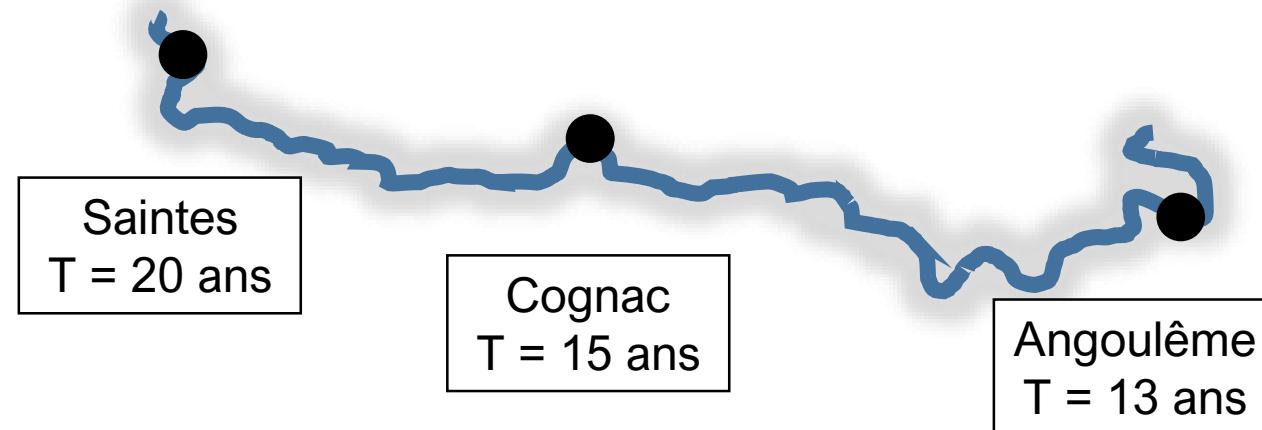
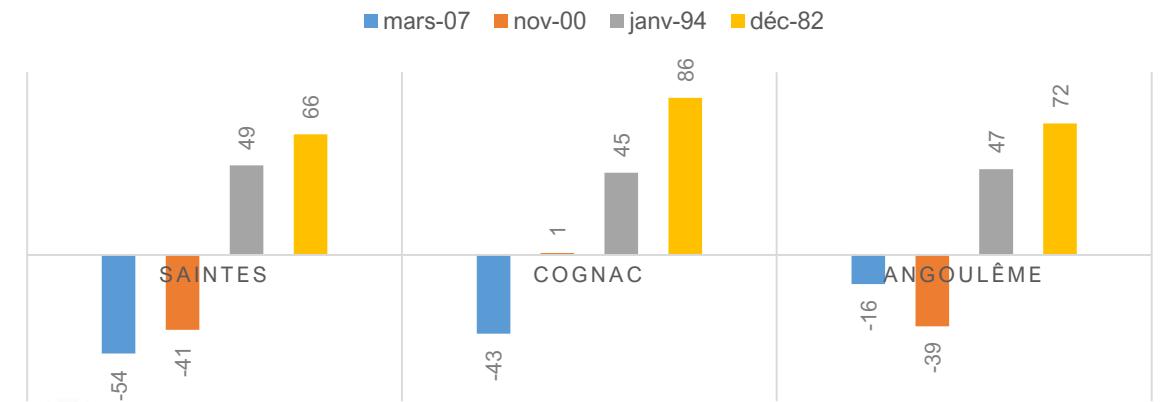
800 à 1 200 logements inondés

Pluviométrie BV Charente – crue 2021

121 mm en 14 jours

93 mm en 7 jours

ECART DES CRUES HISTORIQUES PAR RAPPORT A FEV. 2021 (CM)



2 | Contexte – crue 2021

- Un évènement significatif **après 25 ans** de relative « accalmie »
- Le risque d'inondation, ce n'est **pas que la crue centennale**
- Rappel des **bons comportements**
- Inviter les population à **mieux s'informer, se préparer**
- Orienter vers **Vigicrues** pour mieux anticiper (+ nouveaux développements)



Dynamique après un évènement

Besoin de renforcer la sensibilisation

Développer les DICRIM, un des outils de sensibilisation

3 | Proposition groupement de commandes



3 | Groupement commandes – Mutualisation

- **Besoins pré-identifiés :**

- EPTB Charente : développement d'une maquette-type, au bénéfice des communes
- Communes : accompagnement pour la conception de leur DICRIM (temps, moyens techniques, compétences...)
- Communes : le cas échéant, impression des DICRIM pour du boîtierage, pour mise à disposition dans les bâtiments publics

- **Recours à une formule « groupement de commande » :**

- Compétences communes demandées aux prestataires
- Homogénéité de méthodologie et de déclinaison de la maquette
- Economie de temps et de procédure pour les marchés publics
- Facilitation pour la mobilisation d'un prestataire qualifié
- Probables économies d'échelle

Communes cibles :

- Communes du TRI Saintes-Cognac-Angoulême
- Ouvert aux communes du marais de Brouage (PAPI submersion marine)

4 | Groupement commandes – Exemples DICRIM

Têt bassin versant

Le risque inondation

Qu'est-ce que c'est ?

La inondation est e submersion plus moins rapide d'une avec des hauteurs u variables provo- par le déborde- d'un cours d'eau ruissellement. Elle n principalement à des pluies im- rables durables.

Quel est le risque sur ma commune ?

Le département des Pyrénées-Orientales est situé dans une zone de climat globalement sec et ensoleillé. La pluviosité annuelle est faible mais le territoire reste sujet aux précipitations extrêmes.

Le bassin versant de la Têt draine les eaux des zones montagneuses du Capcir, de la Cerdagne et du Conflent. En incluant les affluents, le bassin qui s'étend sur 1500 km² compte 580 km linéaires de cours d'eau ce qui en fait le plus grand bassin versant des Pyrénées Orientales. Canet-en-Roussillon est également drainé par un réseau dense de plus petits cours d'eau.

Le débordement de la Têt en concomitance avec un niveau exceptionnel de haute mer est susceptible d'impacter le territoire communal. Les Illoères, principal cours d'eau du réseau secondaire, sont également susceptibles de déborder et de provoquer des inondations dans la commune.

Les digues jouent un rôle essentiel à la commune en contribuant à la protection des inondations. En revanche, ces ouvrages peuvent amener à rompre de manière progressive ou brutale, entraînant la formation d'une onde de submersion.

La commune est couverte par un Plan de Prévention des Risques (PPR) portant sur les risques d'inondation (débordement de cours d'eau et submersion marine) et de mouvements de terrain, approuvé le 15 juillet 2008 et modifié le 14 novembre 2016.

RISQUES MAJEURS À CANET-EN-ROUSSILLON
COMMENT SE PROTÉGÉR ?

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
DOCUMENT À CONSERVER

PORTER À DERNIERE EN CAS DE CATASTROPHE

- Un téléphone portable chargé
- Les médicaments spécifiques
- Les papiers d'identité, la Carte Vitale et un moyen de paiement (monnaie, CB, etc.)

MERSON MARINE ▾

- A l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide
- Elargissez-vous de la zone dangereuse
- Ne provoquez pas de flamme ni d'éclatelle
- Entrez dans le bâtiment le plus proche

SISMICITÉ ▾

MOUVEMENT DE TERRAIN ▾

T.M.D. ▾

RUPTURE DE BARRAGE ▾

Carte détaillée du plan de protection des risques inondation :
 > pour le Rhône : www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Sécurité-en-protection-de-la-population/La-sécurité-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhône/Risque-inondation-PPR/PPN-Value-de-Rhône-mai
 > pour le Garon : www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Sécurité-en-protection-de-la-population/La-sécurité-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Garon/Risque-inondation-PPR/PPN-Value-de-Garon

10

31

DICRIM
Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
- édition 2018 -

Quels RISQUES MAJEURS à Grigny ?

VALLE GRIGNY

LES BONS RÉFLEXES

- Obtenez les entrées (portes, fenêtres).
- Montez à pied dans les étages, ou sur une hauteur.
- Fermez le gaz et coupez l'électricité.
- N'évacuez pas, sauf si vous en recevez l'ordre par les autorités ou si vous y êtes forcé par la crue (n'emenez que l'essentiel : papiers, argent liquide, médicaments).

Montrant (qui marque la limite avec Grigny). Le développement de l'urbanisation au sud de Lyon et les pratiques agricoles ont progressivement imperméabilisé les sols, ce qui favorise les phénomènes d'inondation. Des crues rapides et dévastatrices du Garon sont encore dans les mémoires (1982, 1983, 1993, 2003, 2005). Grigny se situe en rive droite du Rhône. En cas de crue, le fleuve sort de son lit et inonde la plaine pendant une période relativement longue.

Prévention
Grigny est couverte par des plans de prévention du risque naturel inondation du Rhône et du Garon (établis par le préfet). Repris dans le Plan Local d'Urbanisme et de Développement, il réglemente la construction dans les zones inondables. Des actions de lutte contre les inondations (travaux de protection, entretien des berges...) sont menées par le SMAGGA sur le Garon et le Montrant mesurent le niveau des eaux. Les services municipaux surveillent la montée des eaux.

Alerte
Un service d'annonce de crue informe la Préfecture et la Mairie dès que le seuil d'alerte est atteint. Un capteur installé par le SMAGGA sur le Garon et le Montrant mesurent le niveau des eaux. Les services municipaux surveillent la montée des eaux.

Carte détaillée du plan de protection des risques inondation :
 > pour le Rhône : www.rhône.gouv.fr/Politiques-publiques/Sécurité-en-protection-de-la-population/La-sécurité-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhône/Risque-inondation-PPR/PPN-Value-de-Rhône-mai
 > pour le Garon : www.rhône.gouv.fr/Politiques-publiques/Sécurité-en-protection-de-la-population/La-sécurité-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Garon/Risque-inondation-PPR/PPN-Value-de-Garon

4 | Groupement commandes – Prestations EPTB

1 – *Elaboration d'un plan de sensibilisation au risque*

- MOa : **EPTB Charente**
- Autre action du PAPI d'intention Charente
- Hors champ « DICRIM »
- Compétence similaire

2 - Conception maquette-type DICRIM fleuve Charente

- MOa : **EPTB Charente**
- Unité graphique de la maquette -> fleuve Charente
- Pré-travail de l'EPTB sur l'organisation du document
- Format attendu : A5 avec un maximum de 30 pages
- Mémo pratique détachable
- Adapté au multi-risques, développement plus abouti sur risque inondation
- Soin attendu en matière d'organisation, de vulgarisation de contenu et de cartographie-type
- 1 réunion de COPIL en visio pour valider l'architecture et la version graphique

3 – Adaptation de la maquette pour le PAPI Brouage (submersion marine)

- MOa : **EPTB Charente**
- Ajustement de la maquette de prestation n°2 pour répondre à l'identité et au risque submersion marine du marais de Brouage

4 – Prototypage d'un « magnet » DICRIM

- MOa : **EPTB Charente**
- Support « innovant » comme envisagé dans la fiche-action du PAPI
- Objet complémentaire au format papier du DCRIM
- Visuel adapté « risque inondation du fleuve »
- QR code de renvoi vers le DCRIM pdf
- Emplacement pour logo/nom de la commune
- Accent mis sur « Vigicrues »
- Prototype numérique – exigence d'une production « bon marché »

4 | Groupement commandes – Prestations des communes

Prestations activables par bons de commande
⇒ souplesse d'engagement/de choix des communes

5 – Réalisation du DICRIM de la commune

- MOa : Communes
- Sur la base de la maquette-type
- Possibilité d'adaptations « raisonnables » de la maquette
- Informations territorialisées, spécifiques de la commune
- « Accompagnement du prestataire » pour la collecte, la sélection des contenus -> pas de « désimplication » des élus/services chefs de file
- Traitement multi-risques
- Mise en forme graphique, vulgarisation, production des cartes par le prestataire
- 1 réunion de travail en visio, possibilité d'activer à prix unitaires réunions visio ou présentielle supplémentaires

6 – Impression du DICRIM de la commune

- MOa : Communes
- Fichier pdf HD produit en prestation n°5
- Format A5, rabat détachable dernière page, 1 pli/2 agrafes
- Nombre de page estimées : 30 (+-4)
- Point de livraison en mairie
- Nombre d'exemplaires : selon besoin → cf. bordereau des prix unitaires

7 – Production du « magnet » DICRIM de la commune

- MOa : Communes
- Démarche « pilote »
- Insertion logo/nom de la commune, QR code
- Adaptation colorimétrique pour harmonisation avec le DICRIM papier
- Point de livraison en mairie
- Nombre d'exemplaires : selon besoin → cf. bordereau des prix unitaires

4 | Groupement commandes – Bordereau prix

- **Réalisation DICRIM :**

- Prix unitaire par commune selon la taille de la population
- 4 classes : < 1 000 hab, 1 000-5 000 hab, 5 000-10 000 hab, 10 000-50 000 hab
- Prix unitaire par réunion supplémentaire (visio ou présentiel)

- **Impression DICRIM :**

- Prix unitaire par exemplaire pour 1 commune
- 4 classes : 100-500 ex, 500-1 000 ex, 1 000-5 000 ex, > 5 000 ex

- **Production « magnet » :**

- Seuils idem impression DICRIM

4 | Groupement commandes – Délais

- **Maquette-type DICRIM (+ prototype magnet) – EPTB :**
 - 3 mois max à compter de la notification du marché
- **Réalisation du DICRIM pour une commune :**
 - 3 mois max à compter du bon de commande – activable entre début 2022 et fin 2023
- **Impression du DICRIM pour une commune :**
 - 3 semaines max à compter du BDC – activable entre début 2022 et fin 2023
- **Production « magnet » :**
 - 1 mois max à compter du BDC – activable entre début 2022 et fin 2023

5 | Modalités administratives



5 | Modalités administratives – Marché/convention

- **Marché à procédure adaptée :**

- Administrativement piloté par l'EPTB Charente
- Cahier des charges en cours de finalisation
- Consultation prévue en début d'automne 2021
- Échéance : fin 2023

- **Convention de groupement de commandes :**

- Nécessité de constituer le groupement avant de lancer la consultation
- Besoin d'avoir un « socle » solide pour ce groupement -> liste de communes, besoins exprimés pour remplir le Détail Quantitatif Estimatif
- Délibérations des communes pour adhérer à la convention de groupement
- Possibilité si nouvelles communes souhaitent s'inscrire dans le groupement en cours de marché
- Convention de groupement en cours de finalisation – sera envoyée avec projet CCTP, retours d'ici fin juillet afin de stabiliser les documents

5 | Modalités administratives – rôles/financements

- **EPTB Charente - Coordonnateur du groupement**

- Centralise les besoins
- Elabore le dossier de consultation des entreprises et le transmet aux membres du groupement
- Organise la procédure de mise en concurrence et de passation du marché
- Signe et notifie le marché
- Transmet une copie du marché notifié aux membres du groupement
- Prend à sa charge les frais de gestion (publicité, ETP suivi du marché...)

- **Membres du groupement :**

- Déterminent leurs besoins
- Sont chargés de l'exécution des commandes concernant leurs besoins (bon de commande, fourniture des données, suivi de la prestation, etc.)
- Mettent en copie l'EPTB
- Assurent l'exécution comptable de leur commande ; le titulaire du marché présentera directement à chaque membre du groupement les factures lui incombant
- Sollicitent les aides financières

5 | Modalités administratives – rôles/financements

- **Besoins de la commune – à transmettre à l'EPTB (questionnaire en préparation)**

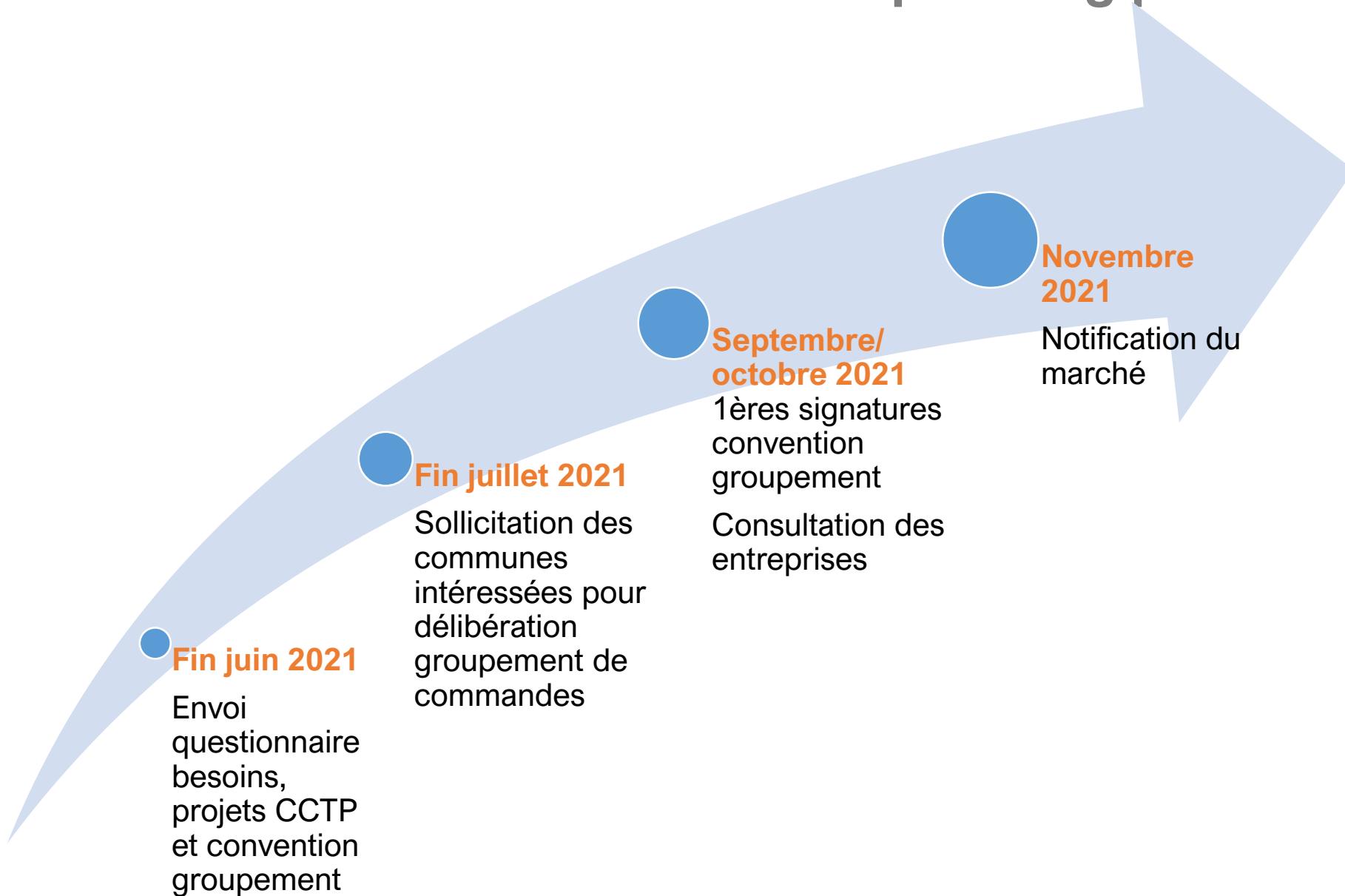
- Intérêt pour le groupement de commande : oui/non
- Intérêt pour chacune des prestations : oui/non, nombre exemplaires
- Planification dans le temps

Pas d'engagement ferme, prestations activables par bons de commande en connaissance des tarifs

- **Subvention**

- Eligibilité à 50% Fonds Barnier, dans le cadre du PAPI
- Demande de subvention à effectuer avant toute signature de commande
- Envoi à la DDT16 ou DDTM17 pour instruction (mettre en copie l'EPTB)
- Formulaire et modalités à solliciter auprès de l'EPTB

5 | Modalités administratives – planning prévisionnel





EPTB Charente

Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

MERCI DE VOTRE ATTENTION

